

Conseil Ouest et Centre Africain pour
la Recherche et le Développement
Agricoles



West and Central African Council for Agricultural
Research and Development

CONSULTANCE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE ET STRATEGIE GENRE DU CORAF/WECARD

Termes de Référence

Février 2010

7, Avenue Bourguiba, BP 48- cp18523- Dakar SENEGAL
Tel 221 869 96 18 Fax 221 869 96 31
secoraf@coraf.org www.coraf.org

1. Contexte

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD) est actuellement composé des systèmes nationaux de recherche agricole de 22 pays membres en l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces pays sont dotés de ressources naturelles qui soutient le bien être d'environ 70 % de la population de la sous région, constitué d'environ 318 million d'habitants, dont la plus part est dépendante de l'agriculture.

Pour répondre aux nombreux défis rencontrés par l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre, le CORAF/WECARD a adopté en 2006, un Plan Stratégique de 10 ans (2007–2016), accompagné d'un Plan Opérationnel de 5 ans (2008–2013). Ce Plan a pour but de contribuer de manière significative à la croissance agricole dans la sous région. Ceci se réalisera en atteignant une amélioration durable de la productivité, la compétitivité et des marchés de systèmes agricoles de la sous région, à travers la génération de technologies, d'innovations et d'options politiques, le renforcement de capacité et la gestion de connaissances, qui répondent aux besoins des cibles prioritaires.

Un élément clé de ces plans, est ses cohérences avec le Programme de productivité détaillé de l'agriculture en Afrique (PDDAA), qui traduit la vision des Chefs d'Etat de l'Afrique, et avec les principes du Cadre pour la productivité agricole africain (FAAP), développés par le Forum africain de recherche agricole (FARA) et ses partenaires. Le FAAP sert d'un document de guide pour la mise en œuvre du Pilier IV du PDDAA, qui adresse les questions de la recherche agricole et la génération, la diffusion et l'adoption de technologies.

Le PDDAA et le FAAP, qui sont les documents de politique et cadre qui ont servi de guide pour le développement des Plans, articulent clairement l'importance de genre comme une question transversale dans le cadre de la recherche agricole et la génération, la diffusion et l'adoption de technologies. Ces questions pourraient être résumées dans les points clés suivants:

- Faible équité en ce qui concerne les aspects genre et partage de bénéfices aux niveaux de programmes, institutionnel et de réseau;
- En Afrique Sub-saharienne, la femme est responsable d'environ 80% de la production agricole destinée à l'alimentation des ménages et au marché et de 50 à 60% des produits de l'élevage. malgré cette importante contribution des femmes dans la production, leur accès aux ressources, services et produits de la recherche reste encore très faible;
- Les femmes rurales sont beaucoup plus impliquées dans les activités post-récoltes et jouent aussi un rôle clé dans la gestion des sols et de l'eau.
- Un nombre croissant de ménages est géré par les femmes.

CORAF/WECARD s'engage à intégrer les questions de genre dans son approche par le biais de ses programmes prioritaires, afin d'assurer une amélioration de la contribution des femmes à la génération des résultats susmentionnés, qui contribueront à la réduction de la pauvreté et au développement économique de la sous région.

2. Objectif

L'objectif de cette consultance est de développer une politique et une stratégie genre du CORAF/WECARD.

3. Résultats attendus

Un document de 30 pages contenant:

- une Politique Genre du CORAF/WECARD pratique et concise ;
- une Stratégie opérationnelle pour faciliter la mise en œuvre de la Politique Genre du CORAF/WECARD dans le contexte du Plan Opérationnel.

4. Tâches clés du Consultant

Développer une Politique Genre du CORAF/WECARD pratique et concise en se focalisant sur les aspects suivants :

- Actions politiques qui facilitent l'accès équitable aux ressources (financières, techniques et naturelles) par les hommes et femmes;
- Stratégies pour assurer l'équité/l'implication équitable dans le développement et la génération de technologies, d'innovations et d'options politiques, le renforcement de capacité, et la gestion de connaissance, répondant aux besoins des cibles prioritaires ;
- Stratégies pour la promotion du Genre de manière équitable et le partage de bénéfices aux niveaux de programmes, institutionnels et de réseaux ;
- Les besoins en renforcement de capacité des productrices et les femmes scientifiques leur rendant plus compétitives dans la réalisation de leur travail.

Développer une stratégie opérationnelle pour la mise en œuvre de la Politique Genre du CORAF/WECARD en se focalisant sur les aspects clés suivants:

- Les besoins et les contraintes rencontrées par les hommes et les femmes et qui affectent l'accès équitable aux ressources, le développement et la génération de technologies, d'innovations, et d'options politiques, le renforcement de capacité, et la gestion de connaissance, répondant aux besoins des cibles prioritaires ;
- Le rôle de la femme dans la mise en œuvre du Plan Opérationnel du CORAF/WECARD (2008-2013) et la prise en compte du genre et de la diversité, dans la mise en place du personnel et la mise en œuvre des programmes ;
- Les lacunes notées dans la prise en compte des aspects genre dans le cadre de suivi-évaluation du CORAF/WECARD limitent l'appréciation que l'on doit se faire de l'influence du Genre dans le développement et la génération de technologies, d'innovations et d'options politiques, le renforcement de capacité et la gestion de connaissance.

5. Méthodologie

Le consultant:

- Travaillera en étroite collaboration avec le Directeur des Programmes;

- Soumettra une ébauche de la méthodologie, des questionnaires et d'autres instruments, qui seront utilisés dans le cadre d'une étude sur place, ainsi que le plan de travail et l'agenda, qui seront discutés et validés au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD ;
- Passera en revue les documents pertinents du CORAF/WECARD tel que les Plans Stratégique et Opérationnel, les documents sur la Politique Genre développé dans la sous région où ailleurs, le cadre du Suivi Evaluation du CORAF/WECARD, les manuels de procédures administratives et financières, et tout autre manuel/document ou information liés aux aspects du genre et la gestion de ressource humaine, du CORAF/WECARD et ses partenaires ;
- Contacter les membres clés du personnel et les partenaires pour identifier les aspects genre qui seront intégrés dans la politique et la stratégie;
- Cherchera des informations additionnelles à travers leur propre réseau de contact ;
- Soumettra une copie électronique de l'ébauche du document de Politique et de Stratégie Genre, soit en français soit en anglais, au Directeur des Programmes du CORAF/WECARD, qui seront validés au cours d'une réunion avec les membres clés du personnel du CORAF/WECARD basés au Secrétariat Exécutif ;
- Soumettra une copie électronique de la version finale du document de Politique et de Stratégie Genre du CORAF/WECARD, soit en français soit en anglais, après prise en compte des commentaires faits par les membres du personnel du CORAF/WECARD, au Directeur Exécutif du CORAF/WECARD à l'adresse secoraf@coraf.org
- CORAF/WECARD assurera la traduction dans l'autre langue.

6. Qualification et expérience

Le Consultant doit avoir les qualifications et expérience suivantes:

- Au moins un diplôme au niveau Masters, dans un domaine lié à la science sociale ;
- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine Genre et Diversité et démontrant l'exercice des activités dans le domaine de la consultance dans les cinq ans passés ;
- Une forte connaissance professionnelle dans le domaine de Politique genre avec une référence particulière à la recherche et au développement agricole dans la sous région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Bonne compréhension de Français et/ou d'Anglais ;
- Bonne capacité de communication et de rédaction.

7. Durée

La consultance doit prendre 15 jours de travail à partir du 15 mars 2010.

8. Rémunération

Le Consultant sera rémunéré selon son niveau d'expérience et selon la politique de rémunération du CORAF/WECARD pour les prestations de services rendus. Les modalités de paiement seront spécifiées dans le contrat de service, qui sera signé entre le Consultant et le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD.

9. Expression d'intérêt

Les intéressés par cet appel peuvent envoyer par courrier électronique une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé avec trois références, au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD à secoraf@coraf.org au plus tard le 28 février 2010. Seul le candidat sélectionné sera contacté.